

# MISE EN PLACE de différentes veilles

#### Recommandations

Les différentes veilles mises en place doivent être diffusées auprès du personnel. Renseignez ci-dessous les différents moyens dont vous disposez pour effectuer de la veille dans les domaines suivants et préciser comment cela est mis à disposition du personnel.

#### Veille sur les évolutions réglementaires liées au code de la route

• Site https://editionsreference.enpc-ediser.com/recherche/

### Veille sur les évolutions des compétences, des métiers dans le secteur

• Site https://editionsreference.enpc-ediser.com/recherche/

# Veille sur les évolutions pédagogiques et technologiques applicables dans le champ des écoles de conduite et des associations

• Site https://editionsreference.enpc-ediser.com/recherche/

## Mise à disposition du personnel

	Diffusion par mai
	Affichage collectif
Χ	Par voie orale
	Autre (préciser)



